

## Rapport d'activités septembre 2014 – août 2015

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) de la Commune de Berchem-Sainte-Agathe a été agréé au 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une période initiale de 5 ans, soit jusqu'au 31/12/2015.

Cependant, suite au congé de maternité de la Coordination ATL dans la dernière année du programme CLE, une demande de prolongation de 6 mois de ce programme CLE actuel a été demandée à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Cette dérogation a été acceptée en date du 27 novembre 2014. Ce programme CLE est donc valable jusqu'au 30/06/2016.

Le planning établi en vue de son élaboration (état des lieux, analyses des besoins, élaboration du nouveau programme CLE) a donc lui-même été modifié.

Dès lors, seule une partie de l'état des lieux a pu être commencée cette année 2014-2015 et le reste a été postposé en 2015-2016.

### 1) L'état des lieux

Cet état des lieux s'étend sur deux plans d'actions : celui-ci (2014-2015) et le suivant (2015-2016).

Cette année, la Coordination ATL a commencé à récolter le **point-de-vue des familles**. Sur le prochain plan d'action (2015-2016), ces questionnaires seront analysés et le reste des informations sur les opérateurs d'accueil sera également récolté.

Voici la méthodologie utilisée pour récolter les attentes des familles :

Les enquêtes « Parents » et « Enfants » ont été déposées sous enveloppes dans les boîtes aux lettres de tous les berchemois ayant au moins un enfant âgé entre 2,5 et 12 ans, et à tous les enfants berchemois âgés entre 4 et 12 ans. Ils pouvaient soit répondre par internet, soit compléter le questionnaire et le déposer à l'administration communale ou au secrétariat de leur école (si elle se trouve à Berchem-Sainte-Agathe). Les questionnaires ont été mis en ligne sur le site de l'administration communale : un avis a été posté sur la page d'accueil du site pour inviter parents et enfants à répondre à l'enquête. Un mail reprenant les différents liens pour compléter l'enquête a été envoyé à deux reprises à tous les parents inscrits dans la base de données du Service Jeunesse et ayant un enfant âgé de 2,5 à 12 ans.

Les questionnaires ont été mis à disposition des Berchemois sur des présentoirs dans les bureaux communaux, dans les associations culturelles, médicales et sociales de Berchem-Sainte-Agathe, dans les écoles communales.

La brochure locale « Berchem News » a parlé de l'enquête et a présenté les liens internet permettant aux publics cibles d'y répondre, dans l'édition de mars 2015.

Lors des stages et des plaines de vacances organisés par la commune à Pâques et pendant l'été, il a été proposé aux parents et aux enfants de compléter les questionnaires. Il en a été de même dans une association berchemoise, Mes-tissages, proposant des stages aux enfants pendant les vacances scolaires.

A l'école primaire communale « Les Glycines », les professeurs des cours de soutien scolaire ont fait compléter le questionnaire « Enfants » par les élèves suivant ces cours,

et distribué dans les journaux de classe le questionnaire « Parents ». Dans cette même école, les accueillants ont fait compléter le questionnaire « Enfants » aux élèves présents aux garderies (après les cours et le mercredi après-midi). Lors de la remise des bulletins scolaires de fin d'année, deux personnes du Service Jeunesse sont allées à la rencontre des parents pour leur faire compléter les enquêtes « Parents ».

Dans une autre école de la commune (Saint-Albert), les questionnaires « Enfants » et « Parents » ont été distribués dans les journaux de classes des élèves habitant Berchem-Sainte-Agathe.

Enfin, des questionnaires « Parents » et « Enfants » ont été envoyés à l'Institut Herlin pour y être distribués aux élèves habitant Berchem-Sainte-Agathe.

En conclusion :

Pour les enquêtes « Enfants » : la grosse majorité des résultats provient de la garderie et du cours de soutien scolaire des Glycines.

Pour les parents : 1/2 via internet

## **2) L'Analyse des besoins**

Elle a été reportée en janvier 2016 (prochain plan d'actions 2015-2016)

## **3) Elaboration du nouveau programme CLE 2016-2020**

Il a été reporté en mars-avril 2016 (prochain plan d'actions 2015-2016).

C'est en mars 2016, que nous devons discuter et approuver en CCA ce nouveau programme CLE. Il devra également être approuvé par le Conseil Communal avant d'être envoyé à l'ONE en avril 2016.

## **4) Evaluation finale du programme CLE (1/1/2010-30/06/2016) :**

Le décret ATL précise dans son article 30 qu'une **évaluation finale** du programme CLE doit être menée dans sa 4<sup>ème</sup> année.

L'évaluation s'avère incontournable dans un processus de qualité et ne peut qu'aider à faire évoluer les projets. Elle vise à dresser le bilan des cinq dernières années et à se projeter dans le futur programme CLE (1/07/2016-30/06/2021).

Une première partie de l'évaluation finale du programme CLE a été effectuée par la Coordination ATL durant ce plan d'action sept 2014- août 2015.

Cependant, c'est le 28 septembre 2015 (prochain plan d'action) que les membres de la Commission Communale de l'Accueil se sont réunis pour procéder à cette évaluation finale.

La Coordination ATL a utilisé les « plans d'actions annuels » et les « rapports d'activités annuels » des 5 dernières années pour analyser les différents paramètres abordés dans le programme CLE. Par ailleurs, d'autres thèmes ont été analysés à la demande de l'OEJAJ (cf deuxième partie : « Autres aspects » : contexte de la commune, CCA, CLE, Décret ATL). Voici pour rappel, les différents paramètres qui ont été analysés à travers l'état des lieux et l'analyse des besoins de 2010. Des objectifs de travail afin d'améliorer chacun de ces paramètres avaient été spécifiés dans le programme CLE actuel.

- Le potentiel d'accueil (offre)
- Le potentiel d'activité (catégories)
- Temps d'accueil (Plages horaires)

- Participation financière des parents (coût)
- Couverture géographique
- Qualité des services : code de qualité
- Qualité des services : Taux d'encadrement
- Qualité des services : Formation du personnel
- Matériel
- Mobilité et accessibilité (y compris Accueil des enfants porteurs d'un handicap)
- Infrastructure (locaux)
- Modalités d'informations aux usagers (information des parents)
- Modalités de coordination et partenariat entre opérateurs

**5) Maintenir l'offre et la diversité des activités :**

- a. Optimiser l'offre d'accueil notamment pour les enfants de moins de 6 ans
- b. Diversifier les activités tant au niveau des contenus que des périodes : parascolaires les mercredis après-midi, les samedis, activités en néerlandais, ...

○ Stages et activités pendant les congés scolaires

L'offre d'activités se maintient sur la commune pendant les congés (stages diversifiés dans leurs thématiques pour les enfants de 2,5 à 12 ans, et entre autres pour les moins de 6 ans).

De manière plus spécifique, chaque opérateur d'accueil a mené des actions dans ce sens-là :

● Le Service Jeunesse

La Coordination ATL collabore avec le Service Jeunesse pour améliorer et faciliter l'accueil des enfants pendant les stages :

- Stages de Circomotricité (2,5-3 ans) et Monstres et cie (4-5 ans) et Multisports (6-12 ans): toussaint 2014
- Le Service Jeunesse a continué les « garderies communales » pendant les congés de Toussaint 2014 et de Carnaval 2015 pour les enfants francophones et néerlandophones des écoles communales de 2,5 à 12 ans.
- Stages de Mini-club Loisirs (2,5-3ans) ; Mini-club Sportif (2,5-3 ans) ; Eveil musical et gymnastique (4-5 ans) ; Cuisine du Monde (6-8 ans) : Carnaval 2015
- Stages de Circomotricité (2,5-5ans): Pâques 2014. Soulignons néanmoins l'arrêt des Ateliers Créatifs destinés aux enfants de 2,5 à 12 ans qui avaient lieu à cette période par manque de personnel.
- Stages de Multisports (6-12 ans), Psychomotricité et découverte des 5 sens (2,5-3ans) Psychomotricité, Rondes et Comptines (2,5-3ans), Eveil créatif et découverte nature (4-5ans), Vélo et éveil musical (5 ans): Été 2014
- Plaines de vacances communales : pour les enfants de 2,5 à 12 ans durant les congés d'Hiver 2014-2015, de Pâques 2015 et d'Été 2015. Notons que les repas chauds ont été supprimés depuis Pâques 2015 sans diminution du PAF pour des raisons budgétaires.

- Spectacles durant les congés de minimum 2 semaines pour les enfants de 2,5 à 12 ans : « Baguettes magiques et chapeaux ensorcelés » en décembre 2014, « Voyage au bout de mon lit » en avril 2015, « Pompe & Robinet » en juillet 2015, « Histoire abracadabrante et farfelue » en août 2015.

Notons que la mise en place de ces activités est possible grâce à la mise à disposition des locaux des écoles communales maternelle et primaire et de la Commune (CCJ, Salle des Fêtes).

Le Service Jeunesse a mis en place un grand nombre d'activités et stages pour les enfants de moins de 12 ans pour cette année 2014-2015. Dès lors, à l'avenir, il n'envisage plus d'en créer plus mais de les pérenniser ou de les reléguer à diverses associations qui accepteraient de continuer ces activités. Le Service Jeunesse continue à davantage s'axer sur le public adolescent en multipliant les partenariats sur la Commune et en leur proposant des activités tant pendant l'année que pendant les congés scolaires.

- Le Centre Culturel Francophone Le Fourquet travaille toujours en partenariat avec la Bibliothèque Francophone, le CPAS,... pour proposer des stages et activités dont, entre autres :
  - Stage « sur la trace des insectes » durant les congés de Toussaint 2014 en collaboration avec le CPAS et la bibliothèque
  - 5 stages thématiques (Histoires en carton, Ça pique ou ça gratte ?, Latcho Drom, A l'ombre du tipi, Jeux des sens-Jeux des corps) ont été proposés durant les congés d'été 2015 pour des enfants de 3 à 12 ans.
- La Bibliothèque francophone a continué à proposer une vaste programmation d'activités durant les congés et souvent en collaboration avec le CPAS et Le Fourquet :
  - Stage « sur la trace des insectes » durant les congés de Toussaint 2014 en collaboration avec le CPAS et le CC Le Fourquet
  - Stage « des couleurs plein la bouche » durant les congés de Carnaval 2015 en collaboration avec le CPAS et le CC Le Fourquet
  - Stage « je m'ennuie » durant les congés de Pâques 2015 en collaboration avec le CPAS et le CC Le Fourquet
  - Stages « latcho-drom » et « un livre une surprise » en juillet 2015 en collaboration avec le CC Le Fourquet.
  - Activité « cabane à livres » durant les mois de juillet et août 2015

Néanmoins, il est possible que la collaboration avec le CPAS ne se pérennise pas suite à des difficultés et contraintes administratives.

- L'asbl Mes-Tissages maintient ses stages multi-activités :
  - Stages pour les enfants 2,5 à 12 ans pendant les congés de Toussaint, d'Hiver, de Carnaval, de Pâques et à partir de Juillet 2015 et Août 2015 pour les enfants de 4 à 12 ans. En effet, leurs infrastructures ne permettent plus d'accueillir des enfants de

moins de 4 ans (locaux pas adaptés), ce malgré la demande des familles.

- Clubs sportifs : la liste ci-dessous des clubs privés organisant des stages à Berchem-Sainte-Agathe durant les congés scolaires est non-exhaustive :
  - Stage de tennis organisé par le RTC Hironnelle : L'association a organisé pendant une semaine en août 2015 un stage pour des enfants de 6 à 16 ans à mobilité réduite.
  - Le CFS a organisé 2 semaines en juillet 2015 et 2 semaines en août 2015 des activités sportives pour les enfants de 3 à 16 ans (psycho-découverte, baby-tennis, danse, football, velo, aventure, cirque, raquettes...).
- L'APB, association des parents berchemois, a été créée par l'APEC (association des parents de l'école communale) pour pouvoir proposer des activités à tous les enfants berchemois :
  - Stage de langue en néerlandais et découverte (artistique et sportive) pendant 3 semaines en juillet 2015 et 1 semaine en août 2015 pour les enfants de 2,5 à 7 ans. Ils ont touché une trentaine d'enfants par semaine de stage.
- Les Scouts et les Guides de Berchem-Sainte-Agathe ont continué à proposer leurs activités pendant les congés scolaires :
  - 2 WE/an - Toussaint et Pâques. Uniquement pour les enfants inscrit toute l'année.
  - 1 Grand camp de 1 à 2 semaines en fonction de l'âge des enfants. Uniquement pour les enfants inscrit l'année.
- L'AMO – L'Oranger n'a pas organisé d'activité pour les enfants de moins de 12 ans :
  - L'AMO a participé, en partenariat avec le service jeunesse, au programme d'activités « vacances-jeunes » pour les ados de 12 à 17 ans.
  - Elle poursuit l'accompagnement social individuel et familial avec les jeunes de 0 et 18 ans et leur famille
- Activités pendant l'année scolaire :
- Le Service Jeunesse :  
Il a pu utiliser les locaux du nouveau Centre de Loisirs mis à disposition par la Commune pour les activités suivantes:
  - Atelier en immersion linguistique « Créa-kids » pour les enfants de 7 à 9 ans le mercredi après-midi
  - Ateliers de « circomotricité » pour les enfants de 2,5 à 5 ans le samedi matin
  - Ateliers Créatifs (pour remplacer ceux qui ont été annulé à Pâques) pour les enfants de 6 à 8 ans le samedi matin
  - Ateliers de Zumba et de Hip-Hop le mercredi et le samedi après-midi pour les enfants de 3 à 14 ans et +

D'autres activités ont été organisées :

- Activités de GRS pour les enfants de 6 à 12 ans dans les locaux de l'Institut Saint Albert le lundi et jeudi. Cette activité existait déjà mais en la reprenant, les parents ont pu bénéficier de la déduction fiscale.
- Des activités ponctuelles ont continué à être organisées en collaboration avec divers partenaires (CC FR et NL, Bibliothèque,...) :
  - Boem-Boum le 6 septembre 2014 : fête pour les enfants de 0 à 12 ans
  - Continuité du Conseil Communal des Enfants en collaboration avec les écoles
  - Place aux enfants le 18 octobre 2014
  - Saint-Nicolas en décembre 2014
  - Festinomade le 1er février 2015 : spectacles jeunes publics dans toute la Commune
  - La Chasse aux œufs le 19 avril 2015
  - Carrefours des Générations avec la Brocante des enfants le 26 avril 15 appelée dorénavant Fête de Printemps
  - Le coin jeunesse lors du Visueel Festival Visuel le 31 mai 2015

Soulignons que la semaine de la Petite Enfance n'a pas eu lieu par manque de temps pour l'organiser.

Enormément d'activités axées sur les ados ont continué à être mises en place à l'initiative du Service Jeunesse en collaboration avec divers partenaires (service prévention, CC le Fourquet...) : Les « vendredis des jeunes », les « jours blancs », « Vacances jeunes » et « Été solidaire ».

- Le Centre Culturel Le Fourquet a continué sa programmation habituelle et ses collaborations, avec entre autres :
  - Ateliers « éveil musical » les samedis matins pour les enfants de 18 mois à 7 ans
  - Ateliers « arts à petits pas » les samedis matins pour les enfants de 2,5 à 6 ans en collaboration avec l'asbl 1001.
- La Bibliothèque francophone propose chaque année une série d'activités pour les enfants et les familles.
  - Ateliers « Illustrez-moi » et « Petits moments contés » en collaboration avec Entre-nous une fois par mois
  - Un spectacle « où est Mam'zelle Angèle » le 18/10/14
  - Une après-midi jeux pour les familles le 12/4/2015
  - Un atelier « Light painting VFV » dans le cadre de la collaboration symbiose 1082 le 30/4/15
  - Participation à la fête du Printemps le 26/4/15 en collaboration avec la Commune
  - Deux « soirée pyjamas » (en janvier et en mars 2015)
- L'asbl Mes-Tissages:

- Activités de Psychomotricité pour les enfants de 2,5 à 6 ans le vendredi après-midi. L'activité est bilingue FR-NL parce qu'en collaboration avec la VZW Het Meervoud et le Centre Culturel De Kroon.
  - Ecole de devoirs 3 fois par semaine les lundis, mardis et jeudis après-midi
  - Un module CEB pour préparer les enfants de 6<sup>ème</sup> primaire à l'épreuve CEB.
- L'APEC, association des parents de l'école communale, a re-proposé des activités durant l'année scolaire. Ces activités sont organisées pour les enfants de l'école communale maternelle francophone Openveld et 7 Etoiles.
  - A openveld :
  - Danse le lundi de 16h à 17h
  - Théâtre le mardi de 16h à 17h
  - Initiation au néerlandais le jeudi de 16h à 17h
  - À sept étoiles :
  - Initiation au néerlandais le lundi de 16h à 17h
  - Éveil musical le jeudi de 16h à 17h
  - Ils ont touché plus de 90 enfants pour le parascolaire.
- L'AMO – L'Oranger n'a pas organisé d'activités pour les enfants de moins de 12 ans :
  - L'AMO a participé en partenariat avec le service jeunesse, la cohésion sociale, le service prévention, la bibliothèque francophone et le CC Le Fourquet aux « vendredis des jeunes » pour les adolescents exclusivement.
- L'APSA continue ses activités :
  - Petit déjeuner des parents
  - Fête de Carnaval
  - Conférence sur un thème spécifique.
  - Cours de néerlandais aux enfants de 3<sup>ème</sup> maternelle, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> primaire le mercredi après-midi (2 groupes de 10 enfants).
- Les Scouts et les Guides de Berchem-Sainte-Agathe ont continué à proposer leurs activités durant l'année scolaire :
  - Accueil des enfants de 6 à 18 ans suivant la pédagogie scouts et guides de Belgique. Activités les dimanches (pour les 6-8 ans l'après-midi pour les plus grand de 10h à 17h) avec le 4<sup>ème</sup> dimanche du mois libre en famille.
- Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Paroles propose toujours ses activités gratuites pour les enfants de moins de 12 ans en soirée et les we :
  - Cours de musique à partir de 5 ans
  - Arts de la parole à partir de 8 ans
  - Cours de Danse classique à partir de 7 ans

L'Académie souligne qu'il n'y a pas de grands changements par rapport à l'année passée si ce n'est un nombre d'élèves toujours croissant (1062 élèves en 2014-15).

Ils ont d'ailleurs (sur base du calcul de ce nombre d'élèves, effectué chaque année par le ministère) obtenu pour 2014/2015 trois heures de cours supplémentaires qui ont permis d'ouvrir un nouveau cours : saxophone jazz.

Enfin, pour clôturer ce chapitre consacré à l'offre et la diversité des activités proposées aux enfants de moins de 12 ans sur le territoire communale, nous tenons à préciser que nombre de ces activités a rencontré, comme l'année passée, le thème de **l'intergénérationnel** que la Commune soutient depuis plusieurs années (Carrefours des Générations, Été solidaire, Activités de la Bibliothèque et du Fourquet en présence des parents,...).

#### 6) **Pérenniser les actions précédentes** :

a. information au public :

- répertorier et mettre à jour l'offre d'accueil sur la commune
- informer les familles sur l'offre d'accueil à Berchem-Sainte-Agathe et l'actualité du secteur
  
- La Coordination ATL a continué à répertorier et à mettre à jour l'offre d'accueil sur la commune.
- La Coordination ATL a informé les familles sur l'offre d'accueil à Berchem-Sainte-Agathe et l'actualité du secteur.
  
- ➔ Mise à jour du site [www.bruxellestempstlibre.be](http://www.bruxellestempstlibre.be) jusqu'en juin 2016. Cet outil recense toutes les activités proposées dans la Région de Bruxelles pendant l'année scolaire aux enfants de 2,5 à 12 ans.
- ➔ Mise à jour du site communal en collaboration avec le Service Relations Publiques de la Commune : le site communal a d'ailleurs été complètement restructuré pour une meilleure visibilité.
- ➔ Ré-édition du nouveau « Guide bilingue des activités et loisirs en dehors de l'école ». Afin de faciliter la lecture de ce guide, la mise en page et le graphisme de ce guide ont été complètement revus et la partie francophone et néerlandophone séparée l'une de l'autre. Ce Guide est distribué gratuitement aux parents via différents services et associations et est également téléchargeable sur le site internet de Berchem-Sainte-Agathe ([www.berchem.be](http://www.berchem.be)).
- ➔ Edition d'une brochure reprenant les activités et les stages pour l'année scolaire 2014-2015 par le Service Jeunesse avec le soutien de la coordination ATL.
- ➔ Ré-édition de la brochure des stages d'été 2015 (diffusée à partir de Pâques)
- ➔ Diffusion de publicités via le journal communal Le Berchem News
- ➔ diffusion via la base de données des publicités des différents opérateurs.
- ➔ Diffusion via les présentoirs et l'affichage des publicités dans les différents lieux de passage des familles
- ➔ Collaboration avec l'asbl BADJE pour la diffusion de l'information via leurs outils de communication (le poketje).
  
- Le Service Jeunesse a continué à nourrir la page Facebook J-Berchem pour diffuser la publicité de ses activités et des informations sur les autres milieux d'accueil.

Précisons, que ces différentes actions ont été possibles grâce à l'utilisation d'une partie des subsides de fonctionnement de la Coordination ATL, à un soutien

financier supplémentaire à charge de la Commune et grâce à l'énorme collaboration existante entre les différents services communaux, notamment les Services Jeunesse et Relations Publiques et les divers milieux d'accueil.

b. qualité des services :

- soutenir et accompagner les professionnels de l'accueil sur le plan pédagogique
- soutenir et accompagner la formation des professionnels de l'accueil, sensibilisation à l'accueil des enfants en situation de handicap,...
- Se former pour développer les compétences de coordination
  - La Coordination ATL a continué à soutenir et accompagner les professionnels de l'accueil sur le plan pédagogique
  - La Coordination ATL a continué à soutenir et accompagner la formation des professionnels de l'accueil, en diffusant le plus possible les informations sur les formations prévues pour les opérateurs de l'accueil ainsi que les publications ONE (référentiels psychopédagogiques, brochures, code de qualité,...
  - La Coordination ATL n'a pas eu le temps de se former pour développer les compétences de coordination, suite à son absence pour congé de maternité. Néanmoins, des formations sont déjà prévues pour l'année 2015-2016.
  - La Coordinatrice des accueillants des garderies communales veille à ce que son personnel soit en formation continue. La Coordination elle-même se forme régulièrement pour améliorer ses compétences.
  - L'Institut Saint Albert souligne toujours la difficulté à mettre en place ces formations notamment parce qu'il n'arrive pas à gérer les absences de personnel que cela suscite sur le terrain.

c. Projet de soutien scolaire:

- Le soutien scolaire de l'école communale Les Glycines en collaboration avec la Bibliothèque francophone a été maintenu en 2014-2015 et va également être reconduit en 2015-2016 (avec l'idée de faire participer la nouvelle école Les Lilas à partir de janvier 2016). Il concernait les enfants de 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire, les lundis, mardis et jeudis.